
DÉTAILS

SUR

Husseïn-Pacha, dey d'Alger.

HUSSEÏN est né en février 1768.

Parmi les fables qui ont couru sur son compte, il en est une assez accréditée, et que les salons les mieux informés se sont complaisamment passée. On a dit que l'ex-dey d'Alger est un renégat italien, déserteur de Livourne, espèce d'aventurier, qui alla jadis chercher fortune en Turquie, comme a fait, au commencement de la guerre des Grecs, l'officier français Selve, aujourd'hui Soliman-Bey. Husseïn est Turc, fils de Turc.

Son père habitait une petite ville de l'Asie-Mineure, Sandoukly, à trois journées de Kutahiyè (l'ancienne Cotyœum). Toute sa famille était dans l'aisance; elle avait des propriétés qui la faisaient vivre honorablement. Husseïn put donc recevoir une certaine éducation. Il n'étudia pas dans une de ces universités que la piété ou l'amour de la poésie ont fondées, et qui ont rendu célèbres dans tout l'Orient les noms de quelques protecteurs des classes pauvres. Ces établissemens, entretenus aux frais des particuliers, et tout-à-fait en dehors de l'action du gouvernement turc, reçoivent *gratis* les enfans, qui y sont nourris, instruits et habillés. Le

père d'Husseïn n'y envoya pas son fils ; il lui fit apprendre à lire et à écrire dans sa ville natale.

A l'âge de vingt-quatre ans, celui qui devait plus tard devenir Pacha alla à Constantinople, où il s'engagea comme soldat. C'est dans le corps des *toptchis* et *gombaradjis* (canonniers et bombardiers) qu'il prit du service. Il y resta trois ans. Nous lui avons entendu rappeler avec joie cette époque de sa vie, le jour où il a visité Vincennes, et où le onzième régiment d'artillerie lui a donné le spectacle d'une de ces écoles du polygone, si remarquables par la précision des manœuvres et la justesse du tir. Il porte à la main un certificat de son courage comme canonnier ; c'est la cicatrice d'une profonde blessure faite par la mèche d'une bombe qu'il arracha au moment où le projectile allait éclater.

De Constantinople, Husseïn passa à Alger. Il prit parti dans la milice de cette régence, et c'est là qu'il a obtenu les grades successifs auxquels il dut d'être honoré par Omer-Pacha, dey, à qui il a presque immédiatement succédé.

Omer-Pacha est celui que Husseïn appelle toujours son maître, son protecteur. Il garde de lui un souvenir reconnaissant, qui en toutes occasions s'exprime par des éloges énergiques, que son âge et sa position actuelle rendent très-touchans..... Parler de la sensibilité d'un vieux Turc, de sa gratitude et de son bon naturel, c'est apprêter à rire, je le sais, aux dépens de l'historien. J'ai l'air d'avoir entrepris la preuve d'un paradoxe. On m'a dit qu'un despote de l'Afrique ne pouvait être bon, et que je me donnais la tournure d'un romancier en parlant du sens droit, de l'esprit vif et du cœur excellent d'un homme qui a gouverné des pirates ! Mes compatriotes ont peine, en général, à se persuader qu'un turban puisse coiffer autre chose qu'un cerveau ignorant et féroce ; pour beaucoup d'entre eux un Turc est un être essentiellement dissolu et cruel, à qui il faut chaque jour vingt femmes et des tonneaux de sang, qui n'a que deux actes dans sa vie, jeter le mouchoir et couper des têtes. Husseïn, tel que je l'ai raconté (1), leur paraît une invention assez drôlement trouvée, et ils n'en croient pas un mot. J'atteste pourtant que je n'ai imaginé ni un fait, ni un détail, ni une parole. J'ai redit ce que j'ai entendu, j'ai peint ce que j'ai vu : je n'ai point été abusé par une première et rapide conférence ; je suis sûr de cela maintenant ; car depuis ma visite d'introduction chez

(1) Voir le numéro de la *Revue de Paris* du 4 septembre dernier.

le dey, j'ai eu l'honneur de le voir très-souvent. Je l'ai étudié avec soin, et je le juge aujourd'hui tout aussi favorablement que je l'ai fait d'abord. Il inspire beaucoup d'affection à ceux qui le connaissent. Assez de gens l'ont approché et fréquenté pendant deux mois et demi qu'il est resté à Paris, pour me démentir si je fais du roman.

Parmi les personnes qui ont d'anciennes relations avec le pacha d'Alger, j'invoquerais au besoin le témoignage de M. Nathan Bacri et celui de Sidi Hassuna D'ghies, Tripoliteain européanisé par de fréquens voyages, très-instruit sur toutes les questions de la civilisation et de la politique, qui m'a dit plusieurs fois : « Je ne suis ni Algérien ni parent de Hussein ; mais quand il était dey, j'ai eu des rapports de gouvernement et d'affaires avec lui, et je dois reconnaître que c'est un homme plein de loyauté, de droiture et de jugement. Jamais Alger n'a été si heureux què sous son pouvoir. »

Je me souviens qu'un soir, à propos d'une plaisanterie imprimée dans un journal, où on le représentait comme un prince expéditif, ayant toujours le sabre du bourreau pour premier argument dans tout procès, le pacha me dit : « Il serait mal à moi de faire mon éloge, et d'ailleurs vous pourriez ne pas me croire ; mais vous avez des amis à l'armée d'Alger : écrivez-leur pour qu'ils s'informent de mon gouvernement. S'ils vous répondent qu'un seul de mes sujets ait eu des motifs légitimes de plainte contre moi, je consens à perdre votre amitié. »

Monsieur l'ancien consul de Sardaigne à Alger et son excellente et spirituelle femme, que j'aime beaucoup pour les soins tout maternels qu'elle a eus de nos pauvres naufragés du *Silène* et de *l'Aventure*, m'ont confirmé ces paroles de Hussein. Ils l'ont connu pendant six ans, et ils étaient en bonne position pour recueillir toutes les traditions sur le dey.

Mais c'est m'arrêter trop long-temps à une disculpation dont je n'ai pas besoin. Ce n'est pas ma faute si l'Orient est à ce point mal connu ici, qu'il faille démontrer presque anatomiquement qu'un Turc a un cœur et qu'il y a sur les côtes d'Afrique des hommes qui ne sont pas tout-à-fait anthropophages. Je reviens à Omer-Pacha.

Ce dey distingua Hussein. Un goût particulier pour l'étude des choses de la religion l'avait fait remarquer à Alger ; il s'était d'ailleurs attiré la confiance et l'estime de beaucoup d'habitans, à qui il donnait des avis sur

l'administration de leurs biens et le meilleur emploi à faire de leur fortune. Le surnom de *kodja* lui fut donné. On a écrit, en s'appuyant sur cette désignation, que Hussein avait été marchand de tabac; on s'est trompé. Khodja ne signifie pas marchand, comme on l'a cru; il veut dire *maître*; et c'est l'appellation dont on se sert pour désigner un homme qui a de la science. C'est dans ce sens qu'on disait autrefois en France : *Maître* Rabelais, *maître* Régnier. Ali, pacha d'Alger, qui eut aussi le surnom de khodja, ne fut pas plus marchand qu'Hussein. Je tiens ce détail de Hussein lui-même, et de MM. Hassuna D'ghies et Jouannin, dont la complaisance pour moi est sans égale dans tous les entretiens que j'ai avec eux sur les mœurs et la langue turques.

Hussein-khodja devint bientôt Imâm, c'est-à-dire professeur de la vraie croyance (imân). Cette fonction religieuse lui donna de l'influence. Omer-Pacha le fit secrétaire de la régence, en lui confiant la direction de tous les domaines appartenant à l'état. La vie des souverains n'est pas toujours à l'abri des entreprises du pouvoir prétorien qui les a élevés au trône; Omer (*) déplut à quelques officiers du sérail, et une conspiration s'ourdit contre lui. On n'eut garde de mettre dans la confiance Hussein, qui aurait certainement donné sa vie pour sauver celle de son protecteur; les choses se firent avec assez de mystère pour que l'imâm pût ignorer ce qui se tramait. Omer-Pacha fut tué en 1817. Un de ceux qui eurent la plus grande part à cet assassinat, Ali, fut proclamé dey par le divan et reconnu par le peuple.

Ali-Pacha était un méchant homme, ayant tous les vices, toutes les passions violentes; les Algériens l'appelèrent le pacha-le-fou, parce qu'ils ne pouvaient attribuer qu'à la folie l'étrange dépravation de ses goûts et de ses idées politiques. Un jour Ali fit enlever une jeune et belle fille chrétienne, native de Gênes, dit-on, et en fit par la violence une de ses concubines. Les réclamations de sa famille furent inutiles, Ali ne lâcha

(*) L'expédition de lord Exmouth contre Alger ayant été heureuse, les habitans de la ville, et surtout les hommes du gouvernement, voulurent se venger de la mauvaise fortune des armes turques. Le dey fut tué. Un revers éclatant ou une concession fâcheuse faite à quelque puissance européenne ont presque toujours eu à Alger un résultat semblable. Il n'y a pas de doute que si Hussein-Pacha avait obtenu par capitulation de rester souverain de la régence, il aurait été poignardé. Il l'aurait été également s'il avait accédé au vœu que manifestait la France avant la déclaration de guerre.

pas sa proie ; mais le peuple d'Alger , que révolta cette conduite odieuse (et ceci est la preuve que l'enlèvement, le viol et les autres actions brutales , que l'on croit de droit commun ou au moins dans les habitudes les plus ordinaires en Turquie, sont contraires aux lois et aux coutumes de l'Orient et de l'Afrique), le peuple fit entendre des cris et des menaces ; il manifesta qu'il attenterait à la vie du ravisseur, si la fille génoise n'était pas rendue. Ali-Pacha prit conseil de son caractère inflexible et en même temps de la peur ; il garda sa captive et quitta son palais pour s'aller enfermer dans la Cassaba⁽¹⁾, château isolé, planté au sommet du triangle sphérique qui enferme la ville d'Alger, dont la surface est sur la croupe d'une petite montagne, regardant l'est du monde, dont la base est appuyée à la mer sur une baie, que limitent le cap Matifou à l'est, le cap Caxiné à l'ouest. Ali, dans la Cassaba, se trouva à l'abri des fureurs du peuple. Son séjour n'y fut pas de longue durée : après dix mois de règne, il mourut. La peste délivra Alger de ce prince, qui a laissé une mémoire abhorrée.

Par une de ces contradictions dont on s'étonne toujours, et qui sont pourtant assez fréquentes, Ali mourant écrivit dans les codicilles de ses dernières volontés que Hussein était le seul homme qui pût lui succéder. Cette désignation d'un Turc pieux pour héritier du trône que les débauches avait souillé fut accueillie par les membres du divan. Le legs d'Ali pouvait être rejeté par les électeurs qui sont chargés du choix du souverain ; il fut accepté. Les membres du gouvernement, dans leur scrutin confirmatif de la volonté du pacha défunt, eurent deux pensées : la première, que Hussein, bon, religieux, administrateur, ferait oublier bien vite la tyrannie d'Ali ; la seconde, que le peuple et les tribus d'Arabes reconnaîtraient aisément Hussein-kodja, qui avait eu des rapports fréquents avec eux. Ces rapports étaient de plusieurs sortes ; comme secrétaire de la régence et directeur des domaines, Hussein était en relation avec la ville et tous les tenanciers des propriétés du gouvernement ; comme imâm, il était le canal des grâces de tous les solliciteurs auprès du pacha qui l'aimait ; comme receveur des impôts en nature, il traitait chaque jour avec les redevanciers du deylick, avec tous les habitans des provinces qui apportaient le blé, le foin, les fruits de toute espèce

(1) *Cassaba* n'est pas, comme l'ont dit d'ingénieux étymologistes, la contraction de *casa alba* (maison blanche) ; c'est un mot arabe qui signifie château fort et isolé.

dans les magasins de la régence; comme *mir-akhor* (grand-écuyer ou connétable), il commandait la cavalerie et avait une charge ministérielle presque aussi importante que celle de l'*aga* (ministre de la guerre). Hussein avait donc un grand pouvoir réel, qu'appuyait une bonne réputation; le choix d'Ali était excellent, et quelles que fussent les ambitions au divan ou au dehors, on l'approuva.

Le nouveau dey n'était pas à la Cassaba quand Ali mourut. Cette mort, cachée pendant plusieurs heures à la ville, ne fut connue que lorsque Hussein redescendit du château, où le divan l'avait fait appeler aussitôt que le testament du pacha avait été ouvert. L'étonnement de Hussein fut grand; il ne s'attendait pas à cette marque de préférence de la part d'un prince dont les idées différaient essentiellement des siennes; il ne se souciait pas de la puissance souveraine qui lui donnait une responsabilité morale effrayante pour sa conscience honnête; son premier mouvement, sa première parole, furent pour refuser. « Le choix de notre maître Ali m'honore beaucoup, dit-il; mais, sans vaine modestie, je n'en suis pas digne: d'ailleurs il y a dans le divan deux personnes qui peuvent prétendre avant moi au trône; nommez l'une d'elles, et je serai son très-humble sujet. » Le divan insista, et il ne fut plus au pouvoir de Hussein de refuser. « Il y allait de ma tête, m'a-t-il dit en me racontant son avènement au pachalick; car ceux des électeurs du divan dont le choix était tombé sur moi m'auraient tenu compte de ce mépris que je semblais faire de leurs votes qui avaient trompé de hautes espérances et avaient dû leur donner pour ennemis tous les prétendants sur lesquels je l'avais emporté. D'un autre côté, l'un des prétendants, arrivé au trône, aurait fort bien pu se débarrasser d'un homme possédant l'affection du peuple, à qui il était difficile de cacher que cet homme avait été désigné dans le testament du pacha, et élu ensuite par le divan. Je pouvais donc devenir dangereux au dey; j'étais la seule garantie des électeurs qui m'avaient choisi; force me fut d'accepter. » N'y a-t-il pas là quelque chose de la nomination d'un pape?

Quand Hussein eut déclaré qu'il se rendait à la volonté de Dieu, si hautement manifestée par deux voix solennelles, celle du mourant et celle de la majorité des membres du gouvernement de la régence, on le revêtit de la pelisse (*kaftan*) qui porte en elle le signe du pouvoir supérieur, et il alla en cortège aux casernes. La proclamation du divan fut accueillie avec transport par les habitans de la ville, et fit très-bon effet parmi les troupes. Chose rare, et qui prouve en faveur de l'unanimité des opinions

au profit de Hussein ; pas une goutte de sang ne fut versée dans cette circonstance, qui est ordinairement le signal de l'explosion des haines ou des intérêts de partis. Après la cérémonie, Hussein remonta à la Cassaba, et s'y enferma pour n'en plus sortir que treize ans après, mais simple particulier...

Cette captivité de la Cassaba, à laquelle Hussein n'essaya de se soustraire, pour quelques heures, qu'une seule fois pendant son long règne, a besoin d'être expliquée. Ali craignait tout du peuple quand il alla mettre entre la vengeance et lui les murs épais d'un château-fort; Hussein ne redoutait rien des habitans, parce qu'il s'efforçait d'être juste et qu'il se savait généralement estimé. Mais les intrigues des hommes puissans, toujours aspirant au pouvoir; mais les conjurations qui aboutissent à un coup de poignard, et dont Omer-Pacha avait été victime, pouvaient facilement l'entourer dans son palais du bas de la ville. Dans la Cassaba, il avait tout et tous sous les yeux, il pouvait prévenir les malheurs ou s'en défendre, à moins que ses serviteurs ne l'eussent trahi. Il demeura au château d'en haut. C'était le meilleur moyen de préserver ses jours et de conserver une longue tranquillité à la régence, qu'il délivrait, sa vie durant, des agitations révolutionnaires qui suivent ou précèdent la déposition ou la mort violente d'un dey.

Quelle existence que celle d'une prison quand on est roi ! N'est-ce pas acheter bien cher le pouvoir que de l'acquérir au prix de cette réclusion sans terme à laquelle Hussein fut condamné ? Et condamné est le mot propre, puisqu'il n'y avait que la mort ou le trône pour lui après le testament d'Ali ! Hussein se sacrifia; il vécut de la vie du sérail sans espoir de l'échanger un jour contre une autre; car qui pouvait lui prédire ce que le sort lui réservait pour l'avenir ! Sa philosophie, l'habitude du travail et les soins de sa famille, qui était un autre empire à gouverner, lui rendirent facile la réclusion de la Cassaba. Une constante uniformité d'occupations et d'habitudes ne lui parut pas insupportable; il s'y laissa aller tout doucement, sans paresse, sans chagrin, n'ayant pour donner un peu de ressort à cette vie que ses sentimens de père et de frère, ses passions d'amant et d'époux.

Voici à peu près quel était le train de vie de Hussein dans la Cassaba. Tous les matins il se levait, environ deux heures et demie avant le lever du soleil, pour faire la prière ordonnée par la loi musulmane. Libre de se recoucher après, il restait presque toujours debout pour veiller à ce que

chacun, dans le harem (1), remplit exactement ses devoirs. De l'étage supérieur où il habitait, il voyait tout ce qui se passait au divan; il avait l'œil sur ses ministres et ses officiers, à qui il ne permettait aucune négligence dans l'accomplissement de leurs travaux. En sortant du harem il descendait au milieu des chefs du gouvernement et se faisait rendre compte de tout ce qui intéressait la régence, soit au dedans, soit dans ses rapports avec les nations étrangères. A midi, on fermait le trésor public, dont on lui apportait la clef. Deux jours par semaine, le trésor était clos et l'on n'y puisait pas; si la régence avait quelque besoin pendant cette vacance, le dey payait de sa cassette; le lendemain il réglait l'affaire avec le trésorier du pays. Si Hussein avait à recevoir des étrangers, c'était avant la prière du soir; car, à partir de ce moment, il redevenait chef de famille et abdiquait les devoirs de la souveraineté. Après le repas, la prière, qui se faisait, comme lui, quand le soleil était couché. Les deux heures qui suivaient le repas étaient données à des promenades dans le jardin ou les cours de la Cassaba, ou à la lecture de traités sur la politique, l'administration, les mœurs de l'Europe, l'histoire des différens peuples. Les ouvrages de poésie et de littérature avaient aussi beaucoup d'attrait pour lui. Ils sont encore un de ses passe-temps. La Bibliothèque du roi lui a prêté quelques manuscrits arabes qui lui ont fourni la matière de notes et d'observations, dont je n'ai aucune idée, parce que je n'en ai vu que les caractères écrits. Hussein se couchait de bonne heure, suivant la coutume assez générale des Orientaux, qui font la journée de la durée de la présence du soleil sur l'horizon.

Je puis donner un détail sur le lit du dey; il est bien entendu que ce n'est pas du pacha que je le tiens. C'est un officier de marine, de mes amis, qui me l'a communiqué. Ce lit était de la largeur de deux matelas; et se composait de deux couchers placés à côté l'un de l'autre, mais inégaux en hauteur: l'un à dix-huit pouces de terre, l'autre à trente pouces environ; si bien que, vu dans sa plus grande largeur, le lit avait l'air

(1) On confond encore *sérail* et *harem*. Le Sérail, c'est le palais; le Harem, c'est l'appartement des femmes. *Harem* signifie, je crois, chose sainte et sacrée. Les Turcs jurent par leur harem, et ce serment est tellement sacré que, s'ils manquent à l'engagement pris à l'abri de cette parole solennelle, ils ne peuvent plus approcher de leurs femmes sans avoir refait leur mariage devant le cadî. Un chrétien au profit duquel le serment du harem a été donné peut, comme un Turc, contraindre celui qui s'est engagé à ce point.

d'un escalier à deux marches seulement. Par cette combinaison, Hussein avait le plaisir de coucher seul et avec sa femme. Ce meuble très-confortable est, je pense, d'invention anglaise et d'origine indienne.

Je viens de parler du trésor ; il faut que je donne une explication qui va surprendre bien du monde. On s' imagine généralement qu'un souverain turc a à sa discrétion la bourse et la vie de ses sujets, et que son bon plaisir est une quittance valable en comptabilité, comme un arrêt légal en matière de justice (1) ; il n'en est pas tout-à-fait ainsi. A Alger, par exemple, le dey avait les clefs du trésor ; mais il ne pouvait ouvrir une des portes : la constitution le lui défendait positivement. Les finances étaient une responsabilité partagée entre tous les agens de ce service. Le prince disposait de son bien particulier, et ne devait pas même emprunter au trésor, auquel il prêtait cependant quelquefois. La surveillance de Hussein, sur les finances, était très-grande : il a un esprit d'ordre poussé si loin, que jamais, me disait-il un jour, il n'a pu souffrir le moindre retard dans l'établissement, la vérification et le solde des comptes. « Aussi je ne dois rien à personne, et personne ne me doit. Mon budget de père de famille est aussi clair que celui dont Bourmont a dû trouver le registre à la Cassaba. L'ordre est une habitude et un besoin pour moi, et si impérieux, qu'ici, comme à Livourne et à Alger, tous les soirs, avant de me coucher, je paie tout ce que je dois. Je ne dormirais pas si j'avais un compte en arrière. » Avant le dey Hussein, les finances étaient en mauvais état ; il y remit l'ordre comme dans tout le reste de l'administration et dans les monnaies. Ce détail fut donné par le pacha en présence de

(1) La justice turque a des formes bien différentes de celles qu'on suppose en France. Rien n'y est laissé à l'arbitraire du juge, rien n'y est donné au caprice du chef de l'état. Si elle est expéditive, c'est dans l'intérêt du prévenu et du plaignant ; elle ne connaît point ces longues incarcérations qui font languir des malheureux qu'on déclare absous à la fin. Elle est absolument gratuite. Alger avait trois tribunaux : celui de première instance, dont le cadi était juge ; une sorte de cour royale, puis une cour de cassation où le dey évoquait en dernier ressort les affaires que les plaideurs trouvaient mal jugées dans les deux instances. L'égalité la plus parfaite régnait d'ordinaire entre les plaideurs ; témoin ce fait : Le fils d'un dey eut une contestation d'intérêt avec une famille juive. Le demandeur et le défendeur se présentèrent devant le juge. Suivant l'usage, le juif ôta ses pantoufles à la porte de la mosquée, mais le fils du pacha garda les siennes. Le juge l'en avertit avec sévérité et lui dit : Mettez votre épaule à la hauteur de celle de votre adversaire ; la justice ne connaît que des égaux. »

M. l'amiral de La Bretonnière. La conversation entre cet officier, qui avait porté les paroles de la France au dey, et le prince détrôné, par suite de la conférence dont l'issue avait été une démonstration violente des forts d'Alger contre le pavillon parlementaire, fut assez curieuse. Je pourrai la raconter presque entièrement. Il n'est qu'un fait politique dont la discrétion m'impose le devoir de ne pas parler.

Les compliments d'usage furent, de la part de Hussein-Pacha, pleins de cordialité; il reçut l'amiral, qu'accompagnait M. Bianchi, avec beaucoup d'empressement et de politesse. M. de La Bretonnière lui demanda s'il se plaisait à Paris; il répondit qu'eût-il à choisir entre tous les royaumes et toutes les villes, avec des millions à dépenser, il choisirait certainement Paris, si beau, si hospitalier, et qu'il aime comme s'il était né français. « Mais des liens de famille, des affections de mari et de père, m'attachent ailleurs; il faudrait donc, pour m'arracher à Livourne, qu'on m'extirpât le cœur. » En riant, il ajouta un mot énergique, que M. Bianchi traduisit par une périphrase un peu embarrassée. L'âge du pacha ne pouvait guère nous mettre sur la voie; mais à la fin nous comprîmes ce que la susceptibilité de l'interprète avait couvert d'un voile.

Hussein parla de sa chute d'une manière si convenable et si noble que nous en fûmes très-touchés. Il raconta les conventions de la capitulation, la prise de la Cassaba et ce qui suivit; c'est cette dernière circonstance que je dois taire. Les souvenirs de l'audience donnée à M. de La Bretonnière en 1829 revinrent dans la conversation. « Je n'ai pas à me plaindre de vous, monsieur l'amiral, au contraire; mais j'espère que vous avouerez n'avoir pas eu non plus à vous plaindre de moi; car vous êtes bien convaincu que les malheureux coups de canon tirés sur votre vaisseau l'ont été sans mon ordre.

— Je le sais, répondit M. de La Bretonnière, et votre altesse prit soin de m'en faire informer aussitôt qu'elle le put.

— Cette affaire manqua de me rendre fou. Quand, après nos adieux, j'entendis le bruit du canon, je ne compris pas ce que cela voulait dire. Je me hâtai de regarder du côté des batteries de la marine, et voyant ce qui se passait, j'ordonnai à Ahmet, à qui vous pouvez le demander, puisqu'il est là, d'aller faire cesser le feu qu'on avait commencé si imprudemment. Que ce voyage d'Ahmet fut long! Et cependant il n'y avait

qu'une rue bien courte à parcourir, et certainement Ahmet allait vite, mon fidèle et vieux serviteur ! Pendant ce trajet, je me frappais les cuisses et la tête ; malheur sur nous ! me disais-je. Quelle infamie ! tirer sur un bâtiment parlementaire ! Mais c'est de quoi faire raser des villes ! Oh ! les malheureux, que le ciel les protège contre ma colère ! Enfin le feu cessa. Je me sentis soulagé d'un poids qui m'avait accablé. Je regardai le vaisseau s'éloigner, et j'étais heureux de voir que mes canonnières avaient si mal pointé ; j'aurais voulu pouvoir, avec ma longue-vue, lire sur le pont de *la Provence* si les coquins avaient fait des morts ou des blessés. Je pris ensuite des renseignements, et j'appris que les officiers des batteries voyant le vaisseau s'approcher du môle avaient cru que vous veniez les attaquer.

— C'est le courant qui nous portait malgré nous sur les batteries.

— Je l'ai su depuis. Je punis cependant comme il le méritait le commandant des forts ; je le destituai. J'ai la conscience d'avoir fait dans cette occasion tout ce que je pouvais pour que cette lâche attaque ne me fût pas imputée. Un des consuls se chargea de vous envoyer dire ce qui s'était passé et le chagrin que j'en avais ressenti.

— Nos matelots étaient furieux, et il fallut agir avec sévérité pour les empêcher de riposter aux forts. Peut-être que si j'avais quitté la baie d'Alger la veille, comme je le pouvais, rien de cela ne serait arrivé. Mais j'avais voulu vous laisser vingt-quatre heures pour réfléchir à la proposition que j'avais eu l'honneur de faire à votre altesse.

— Oh ! monsieur de La Bretonnière, c'est là que j'ai eu tort. Vous demandiez que j'envoyasse en France un ambassadeur pour régler mon différend au pied du trône de votre roi, j'ai persisté à ne pas le vouloir. J'ai cédé à de mauvais conseils ; j'ai cru que je ne devais pas faire cette démarche ;... ce qui est écrit là-haut doit s'accomplir ! je n'ai pas voulu envoyer un ambassadeur à Paris, et c'est moi qui y suis venu !...

» Au surplus, ajouta-t-il en souriant avec bonté, il n'y a pas de malheur qui n'ait son bonheur avec lui ; aux plus mauvaises choses il y a un bon côté ; » et prenant successivement les mains de l'amiral, de M. Bianchi et la mienne : « Si j'avais été plus sage je n'aurais pas aujourd'hui le plaisir de vous presser la main. »

M. de La Bretonnière prit congé, et le dey, qui se leva pour l'accompagner, lui dit avec bonhomie et loyauté : « J'ai une grâce à vous demander, monsieur l'amiral, c'est que vous ne gardiez contre moi aucun souvenir fâcheux de la résistance que je fis à la proposition de la France qui passait par votre bouche. Dans mon obstination, il n'y avait rien qui vous fût personnel, et j'ai beaucoup à vous convaincre que l'intention de vous blesser ne vint point à ma pensée. Si j'ai pu avoir l'apparence d'un mauvais procédé, oubliez-le, je vous en prie. »

Le commandant des forts, dont il fut question dans la conversation que je viens de rapporter, et qui fut démis de ses fonctions par ordre de Hussein, était un nommé Ibrahim. Il avait été *wekil-hardj* des laines avant d'être *wekil-hardj* (ou ministre) de la marine. Il eut immédiatement pour successeur dans son emploi Sidi Moustapha, gendre du dey et son ministre des finances. Sidi Moustapha épousa une fille du pacha, divorcée pour une cause qu'il est bon de dire ici. Hussein avait marié cette fille au neveu d'un nommé Yahia (Jean-Baptiste), élevé par lui à la dignité d'aga, quand, après la mort d'Ali, le nouveau dey recomposa son ministère et apporta quelques changemens aux grandes charges du sérail. L'aga fut destitué pour des raisons politiques et exilé à Bélida. Dans son exil, Yahia n'attendit point que la justice du dey fût satisfaite; il conspira, ce dont Hussein crut avoir des preuves. Les liens de parenté qui unissaient le pacha avec l'ancien aga furent tout-à-fait rompus par cette conduite; le trône et probablement la vie de Hussein étaient mis en danger : il fallut punir. Le dey ordonna qu'Yahia fût étranglé. Il périt, et la mémoire toujours présente de ce supplice, que le gendre du pacha n'avait pu prévenir, devint pour le ménage de la fille du dey un élément de désaccord qui amena le divorce. Le neveu d'Yahia, quand il eut renoncé à sa femme, fut renvoyé du territoire de la régence, où il pouvait susciter au pouvoir d'Hussein-Pacha des obstacles dangereux. Il reçut l'ordre d'aller à Tunis. La rigueur de la peine infligée à Yahia ne fut point reprochée au dey par les Algériens; il faudrait, pour juger s'il devait être clément, connaître les circonstances du délit qui amena l'exil de l'aga, celles de la conspiration, et surtout les localités et les chances de succès que le complot pouvait avoir. J'ignore tout cela; mais je dois le dire, j'ai la conviction que le dey fut frappé de la nécessité de sévir violemment, puisqu'il fit une victime; trompé ou non, Hussein obéit à la loi d'une nécessité de défense qui lui parut impérieuse. J'en ai pour preuves tous les éloges que s'accordent à

lui donner les personnes que j'ai citées au commencement de ces notes et un fait qui dépose plus solennellement encore en faveur de Hussein. Ce prince régna treize ans, et la mort de Yahiâ fut la seule qui marqua d'exorbitante sévérité un si long et si difficile pouvoir ! Est-il beaucoup de souverains d'Europe qui aient si peu abusé du glaive ?

La cruauté n'était point dans ses goûts, et il aimait à réparer les injustices quand elles lui étaient dénoncées. Il le prouva bien à son avènement au pouvoir. La fille génoise qu'Ali avait enlevée était dans le harem quand il prit possession du sérail ; il se hâta de la rendre à sa famille, et lui donna, en dédommagement du malheur qu'elle avait subi, une dot de dix mille piastres fortes ; répudiant ainsi dans l'héritage de son prédécesseur tout ce qui pouvait le déshonorer, et faisant aux yeux de son peuple une concession dont on pourrait lui savoir gré. Cette concession, au surplus, ne coûtait rien à Hussein, dont les mœurs furent toujours pures.

A propos de cette régularité de mœurs, Hussein-Pacha m'a dit quelque chose qui m'a vivement frappé. « J'ai toujours eu un grand respect de moi-même, comme homme et comme souverain. Ma qualité de chef de famille et de dey m'imposait une double obligation à laquelle j'ai obéi par sentiment autant que par devoir politique. Comme un autre, j'ai bu du vin dans ma jeunesse. J'ai mesuré ce plaisir défendu, et je sais ce qu'il vaut !... Ce qui peut s'excuser dans les premiers temps de la vie, où l'on est étourdi, plein de passions, ne se pardonne guère dans la vieillesse. J'ai renoncé au vin, parce que j'ai bien compris la sagesse du précepte qui le défend dans certains climats et quoique je me sentisse assez fort pour n'en point abuser. L'exemple que je devais à tout ce qui était au-dessous de moi, depuis que j'ai eu quelque portion du pouvoir, m'a fait une règle, avec mon principe religieux, de la stricte observation des lois. Ayant eu les fonctions graves du sacerdoce et du gouvernement, il fallait que je fusse grave dans ma conduite. Je n'ai pas même eu de femmes que ce que la loi me permettait d'en avoir, mais seulement pour la satisfaction de ma constitution physique. La débauche n'était pas dans mes penchans, et j'ai toujours montré à ceux qui m'entouraient que la réserve, satisfaisant à la volonté de Dieu, est aussi une satisfaction pour soi-même. Du reste, sévère pour moi, je suis indulgent pour les autres : j'aime à avertir, et non à imposer ma volonté. Je me suis toujours conduit, je puis le dire parce que c'est la vérité, en bon chef de famille, en bon Turc. Personne ne pourrait dire dans ma maison et dans le pays que j'ai gouverné :

« Hussein a autorisé par sa conduite notre dérèglement ou notre indifférence pour nos devoirs. » Il est dangereux pour soi et pour ceux sur qui on a autorité de se mal conduire. N'est-il pas humiliant que les gazettes étrangères puissent imprimer : « Cet homme qui gouverne dans tel endroit est un débauché, un mauvais prince, un mauvais musulman ! » Certainement cela est fâcheux. Il est désagréable, même pour un *barbare*, comme vous nous appelez, d'être ainsi jugé par les journaux. C'est pourtant ce qui arriva au bey de Tunis, qui, à la vérité, avait le malheur de ne donner que trop de prise à des accusations de cette nature. Mon représentant à Livourne m'écrivit qu'une gazette italienne contenait des railleries assez fortes et des accusations contre les mœurs de ce souverain ; cela m'affligea beaucoup pour lui et pour nous tous, qu'on juge si légèrement d'ordinaire que, par un Turc, on croit juger le plus grand nombre. Le hasard fit que le bey de Tunis m'envoya quelqu'un pour traiter d'une affaire qui intéressait les deux états ; je dis à cet ambassadeur ce que je tenais de mon consul. « Je sais, ajoutai-je, qu'il te faudra du courage » dans ta position pour parler de cela à ton maître ; mais, si tu le fais, » tu rendras un grand service. Avertis le bey que le scandale de sa vie » est une honte qui, en Europe, rejailit peut-être sur toute l'Afrique, et » que je lui donne en frère le conseil de veiller sur lui pour se régulariser. » L'envoyé de Tunis que vous venez de voir (nous l'avions quitté une heure avant à Vincennes) m'a rapporté que celui dont je vous parlais à l'instant eut la force de faire des représentations à son seigneur, et que celui-ci s'est corrigé. »

Il me semble que ces explications de Hussein-Pacha sur la règle de sa conduite sont fort curieuses. Il y a dans cette façon d'agir quelque chose de la manière d'être de Napoléon, dans son particulier et comme empereur. Je ne pense pas que le dey d'Alger ait voulu être parodiste, parce que je crois qu'il ignorait les détails de la vie de Bonaparte ; mais n'eût-il été qu'imitateur, il faudrait reconnaître sa sagesse dans le choix d'un modèle.

La colonisation d'Alger par la France intéresse beaucoup Hussein. Il s'informe toujours de l'état de l'établissement dans son ancien deylick, et voit avec plaisir toutes les personnes qui reviennent de sa ville chérie. Les mauvaises nouvelles l'affligent ; et parmi les mauvaises nouvelles, il range ce qu'on lui apprend de certaines mesures prises par les chefs de la



colonie et contraires au progrès que nous avons besoin de faire dans l'esprit des populations africaines.

Il y a quelques jours qu'il me dit, après s'être fait lire par Sidi Husana D'ghies un article du *Temps* (1) : « Comment comprenez-vous qu'il faille se conduire pour réussir à coloniser? »

Je lui répondis : « Avec les idées que j'ai sur les hommes qu'il faut agréger à la métropole, il me paraît évident que deux précautions indispensables sont à prendre pour parvenir à ce but de la colonisation : être loyal et ferme avec les Arabes, bien payer ce qu'on recevra d'eux, et se faire respecter s'ils veulent tromper ; c'est-à-dire avoir de l'argent dans sa poche et l'arme au bras ; puis faire abnégation de notre caractère, qui veut s'imposer partout et tout entier. Cette sorte de fatuité nous ferait des ennemis de ceux que nous voulons conquérir. Je pense qu'il faut concéder aux naturels du pays la moitié de nos mœurs, en prenant une moitié des leurs ; par ce moyen, on arrivera à se gagner leur affection.

— Vous avez bien raison, reprit le dey. Surtout il ne faut pas détruire les mosquées et confisquer l'argent des *wakoufs* (2). Voyez ce qui est ar-

(1) Cet article curieux et remarquablement fait est, je crois, de M. Nathan Bacri.

(2) Les *wakoufs* sont des dons volontaires faits par les fidèles pour de certains emplois religieux, et notamment pour la Mecque. C'est argent sacré, on a eu le plus grand tort d'y toucher. Mais aussi comment n'a-t-on pas choisi pour l'affaire de la colonisation des hommes qui eussent habité long-temps l'Orient et qui connussent les mœurs des habitans tributaires d'Alger? Si décidément on veut s'établir là, et il faut espérer qu'on n'y renoncera pas, il faut envoyer à Alger un homme qui veuille y demeurer long-temps, qui sache les Maures, les Arabes et les Juifs, et qui n'ait point de fortune à faire. Ceci n'est une insinuation contre aucun des gouverneurs que la colonie a reçus, c'est un précepte dont je crois l'application indispensable au succès de l'établissement. Quant à la mosquée royale à laquelle Hussein faisait allusion en me parlant, elle a été détruite, sous prétexte de faire une place, dont il fallait savoir se passer plutôt que de blesser ainsi les idées religieuses des musulmans. D'ailleurs, il paraît que cette démolition n'était pas absolument nécessaire, puisqu'elle n'a pas été achevée. La mosquée est maintenant une ruine, une ruine insultante. Pour comble de malheur cette ruine est livrée, comme tous nos vieux monumens d'Europe, à un usage immonde : la mosquée turque est devenue une latrine chrétienne! Et l'on n'a pas compris tout ce que cela devait avoir de fatal pour nous!

rivé depuis qu'on a fait cette faute d'attaquer en face les croyances. Le feu, l'assassinat, poursuivent les chrétiens qui ont méprisé notre religion. C'est là ce qu'ils devaient respecter. Il se passera bien du temps, il faudra plus d'une mesure favorable aux intérêts des musulmans pour leur faire oublier cette violence faite à ce qu'on appelle nos préjugés. Sultan Mahmoud est bien fort, bien puissant; soyez sûr pourtant que s'il touchait aux wakoufs, il serait tout de suite victime de son audace. C'est peu à peu qu'il faut gagner le pays.

— Oui, et voici, je crois, qui renferme la pensée de votre altesse : il ne faut pas s'imposer, mais s'insinuer.

— Parfaitement. Tenez, je me rappelle une histoire qui est une parabole applicable à l'entreprise de la France sur Alger. Un sultan qui avait une barbe laide, disgracieuse, mal plantée, d'une vilaine couleur, que sais-je, eut la pensée d'interdire cet ornement à ses sujets, afin d'avoir le droit, sans passer pour étrange, de s'en défaire à son tour. Il donna ordre à son visir de publier sa volonté. Le visir, qui était un homme de sens, lui fit entrevoir la difficulté de l'exécution d'une pareille mesure. « Vous » allez révolter tout le monde. La barbe est une habitude, une partie » du costume; elle est dans les mœurs, et l'on ne touche pas aux mœurs » sans trembler, quand on est sage. Je comprends qu'il faut que vous » soyez obéi, puisque vous commandez, et que vous n'avez pu prendre » une résolution sans y avoir long-temps réfléchi; mais il est nécessaire » de gagner du temps. Ce que vous ne feriez pas maintenant sans vous » exposer à la sédition et sans répandre le sang de vos sujets, vous l'ob- » tiendrez avec de la patience. Je ne demande que trois années à votre » désir de réforme. » Le sultan consentit. Le visir commença alors à dire aux jeunes gens imberbes qu'ils ne devaient pas se laisser croître la barbe; que c'était à la figure un accessoire inutile et souvent incommode; que d'ailleurs le sultan voulait voir à l'avenir toute la jeunesse de ses états le menton uni et propre. Il ne fut pas difficile de persuader aux hommes dont la barbe ressemblait à celle des boucs que c'était une pauvre parure que celle-là. Ils la sacrifièrent assez volontiers. Au bout de deux ans, plus des trois quarts des sujets du pacha étaient rasés; et l'année suivante, il fut tout-à-fait ridicule de porter la barbe. Le visir avait trouvé le bon moyen. Que les visirs français à Alger y songent ! »

J'étais curieux de savoir de Hussein lui-même comment et dans quelles circonstances s'était passée l'affaire du coup d'éventail qui décida la guerre. Ce que je savais de M. Deval (notre ex-consul à Alger, avec qui il ne faut pas confondre son neveu, M. Alexandre Deval, homme d'honneur et de probité stricte), me mettait fort à mon aise. J'avais appris de toutes les personnes qui ont connu l'agent français quelle fut la conduite du consul à Alger et ailleurs; je ne craignais pas d'en entendre dire du mal. Le pacha me dit à peu près ceci :

« Deval s'était bien mis dans mon esprit. Il était adroit, je suis peu défiant; je crus à la sincérité de son amitié. Il devint très-familier chez moi, et j'ai su depuis, par quelques-uns de mes officiers, qu'on dit généralement au sérail qu'une pareille intimité avec un homme de son espèce ne pouvait pas manquer d'avoir une mauvaise conclusion. Vers la fin du ramadhan, Deval vint me faire une visite officielle, suivant l'usage. Je me plaignis à lui de n'avoir pas de réponse à quatre lettres écrites par moi au roi de France; il me répondit, le croirez-vous? « Le roi a bien autre chose à faire que d'écrire à un homme comme toi. » Cette réponse grossière me surprit. L'amitié ne donne pas le droit d'être impoli. J'étais un vicillard qu'on devait respecter, et puis j'étais dey! Je fis observer à Deval qu'il s'oubliait étrangement. Il continua à me tenir des propos durs et méséans; je voulus lui imposer silence, il persista. « Sortez, malheureux! » Deval me brava en restant, et ce fut au point que, hors de moi, je lui donnai, en signe de mépris, de mon chasse-mouche au visage; voilà l'exacte vérité. Il existe beaucoup de témoins de cette scène qui pourront vous dire jusqu'à quel point je fus provoqué, et ce qu'il me fallut de patience pour supporter toutes les invectives de ce consul qui déshonorait ainsi le pays qu'il représentait. »

Le dey m'a parlé une fois seulement de l'affaire d'argent qui a amené la querelle entre la France et Alger. Il y a trop d'illustres mains souillées par d'odieux tripotages pour que je dise un mot de cela. Tout ce que j'en puis publier, c'est que Hussein-Pacha, qui n'était pour rien là-dedans, qui n'avait pas une piastre à y gagner, a été victime, tandis que ceux qui ont brocanté leur crédit et leur conscience pour faire une chose injuste jouissent d'une fortune et d'une considération qui les fait les premiers de notre société, si moralement constituée.

Il est temps que je parle de la famille de Hussein. Sa mère, qu'il ra-

mena, lorsqu'il alla à Sandoukly chercher ses parens, il y a une vingtaine d'années, est morte; on l'enterra près de la Cassaba. Il s'est marié à Alger, et a épousé une fille qui vient de la maison du prophète. Le père de cette jeune femme n'était pas riche, mais sa naissance fut une recommandation auprès d'un Turc aussi sincèrement dévot que Hussein. La loi permet aux Musulmans d'avoir quatre femmes légitimes, et autant de concubines que leur fortune peut en entretenir convenablement; le dernier pacha d'Alger n'a jamais eu qu'une seule femme. « Elle était belle, disait-il en parlant de cette épouse; elle m'a donné des enfans; je l'ai aimée seule. Je lui aurais fait tort de ma tendresse, qu'elle méritait, en la disséminant sur plusieurs. J'ai renoncé à toute autre liaison, et je crois avoir bien agi. » La femme de Hussein vit encore; elle est à Livourne avec toute sa maison. Cette maison se compose de soixante-trois personnes, dont vingt-et-une du sexe masculin. Hadji Mohammed-Effendi, frère puîné de Hussein, en est le directeur pendant l'absence du dey. Hadji Mohammed est marié. Sidi Moustapha, un des anciens ministres de la régence et gendre de Hussein, est, après son beau-père et l'oncle de sa femme, l'homme le plus considérable de cette petite colonie turque, qui habite la maison de campagne de MM. Bacri, à la porte de Livourne. Sidi Ibrahim, l'aga qui commandait le camp de Sidi-Kalef, et qui eut l'infamie de proposer au général Bourmont de livrer la tête de Hussein, a été renvoyé par son beau-père en Égypte. Lala Aïché, fille aînée du dey, a voulu aller rejoindre son mari; Hussein le lui a permis, « afin que ce traître eût une consolation dans le chagrin que doivent lui donner ses remords. » Lala Hanifé, seconde fille du pacha, est femme de Sidi Moustapha; elle a pour fils Sidi Hassan, enfant qui est la joie de son vieux grand-père⁽¹⁾. Des serviteurs de divers rangs, plusieurs fort anciens, et que le dey n'a pu congédier; des esclaves géorgiennes et négresses, qui, dans le harem, remplissaient toutes les fonctions auxquelles les hommes doivent être nécessairement étrangers, composent le domestique du pacha. Parmi ses serviteurs les plus affectionnés, j'ai déjà cité⁽²⁾ Moustapha; il faut que je dise quelque chose de Ahmed, celui qui alla faire taire les batteries de la marine, quand elles canonnaient *la Provence*. C'est un Arabe de qua-

(1) Le dey a une troisième fille nommée Lala Emina, âgée seulement de onze ans. *Lala* est une appellation commune à toutes les femmes de distinction, et non pas un nom de baptême.

(2) Voir la *Revue de Paris* du 4 septembre 1851.

rante à quarante-cinq ans, d'une taille assez élevée, peu remarquable par sa beauté. Sa barbe noire, et rare sur les côtés de la figure; ses yeux rapprochés, petits, brillans et couverts de sourcils analogues à sa barbe; son teint bazané; son nez droit et un peu retroussé du bout, ne font pas un de ces ensembles orientaux qu'on se plaît à admirer. Il a l'air réfléchi, penseur, fin; en effet, c'est un homme d'esprit et de bon sens. Hussein le consulte sur tout et toujours; il est très-avant dans l'estime de son maître; et c'est à ce point qu'il entre au harem, à ce qu'on m'a dit. Le pacha n'a pas compté, en l'admettant dans cette partie interdite du sérail, sur sa laideur, mais sur sa probité et sur son dévouement. Ahmed sait bien qu'il mourrait tout de suite s'il trompait la confiance de Hussein; il en est incapable, et ce n'est pas la crainte de la mort qui l'arrête. Son amour pour le pacha est une religion, c'est un de ces hommes à qui Hussein pourrait dire : « Donne-moi ton sang, j'en ai besoin, » et qui s'ouvrirait à l'instant même un artère avec son yatagan.

Pour nourrir une aussi nombreuse famille, quelle est la fortune de Hussein? On m'a demandé cela bien des fois. J'ai lu dans un livre spirituel et très-agréable de mon ami, M. Merle, que le dey avait dû emporter d'Alger une quinzaine de millions; je ne sais s'il a été bien à même de vérifier ce fait: ce que je sais, c'est que les hommes qui ont eu les confidences de Hussein ne font pas le pacha si riche, et à beaucoup près. C'est une question si délicate que celle-là, j'ai si peu de preuves matérielles pour ou contre l'opinion émise par M. Merle, dans ses *Anecdotes sur Alger*, que je m'abstiendrai d'entrer dans des détails, qui tôt ou tard seront connus, parce qu'il faudra bien qu'une enquête prononce entre les attestations du dey et la conduite du chef de l'armée qui avait l'exécution d'une capitulation sous sa responsabilité d'honneur. Je n'adopte aucun chiffre, ni celui de M. Merle, ni celui que m'a dit Hussein; je suis sûr que le dey a sauvé dans son naufrage onze yatagans garnis en or, huit sabres, garnis aussi en or, dix fusils, dont deux garnis en corail, seize tabatières en or, ornées de pierreries, estimées l'une dans l'autre 2,000 fr.; treize *saât* (montres) enrichies de pierres, deux montres sans ornemens, et quatorze bagues; je suis sûr qu'il m'a dit, pour me donner une idée de sa fortune privée, et de ce qu'on lui a laissé: « Voyez ce chapelet, il a cent grains; supposez que cela représente ce qui m'appartenait en propre, maisons, bijoux, meubles, argent monnoyé, étoffes, armes de prix; eh bien! voilà ce que j'en ai maintenant. » Et en disant

cela il prenait entre les deux ongles de ses pouces cinq grains du cha-pelet, qui matérialisaient le cinq pour cent de sa richesse. Voilà tout ce dont je suis sûr. Une chose aussi que je puis attester, c'est que Hussein parle des pertes qu'il a faites avec chagrin, quelquefois, quand il songe à l'avenir de tout son monde; mais sans accuser personne, bien que, d'Alger, il ait appris entre quelles mains certains objets de sa fortune ont passé.

La haine n'est pas dans son caractère, dont la bienveillance est la qualité dominante; il en a donné ici une admirable preuve. Un de ses sujets, Sidi Hamden, qui fut au nombre de ceux qu'on vit frapper à la porte de la Cassaba pour lui déclarer que les Algériens ne défendraient pas la ville, parce que c'était, disaient-ils, seulement au dey qu'en voulaient les Français, Sidi Hamden est venu à Paris; il a désiré de voir le dey, il a écrit pour demander une audience. D'abord Hussein a refusé, parce qu'il avait trop à se plaindre de cet homme; il a compris ensuite, sur l'observation qui lui en a été faite, qu'il y aurait de la générosité à pardonner. Il a pris alors une plume, et a tracé sur un papier deux vers arabes dont le sens est celui-ci : « Faire le bien à qui nous a fait du bien est chose naturelle; faire le bien à qui nous a fait du mal, c'est être *homme*. » Et il a ordonné qu'on fit venir Hamden. J'ai assisté à cette conférence, dont je n'ai pas entendu un mot; mais j'ai pu reconnaître la bonté digne de l'offensé et l'embarras câlin de l'offenseur. Depuis, Hussein a vu très-fréquemment Sidi Hamden, l'a traité fort amicalement, et a laissé dans l'esprit de cet Algérien la conviction de la générosité de son cœur.

Un trait tout récent va faire connaître le dey mieux que ce que j'en pourrais dire en analysant ses qualités, qui sont si bien démontrées. J'avais été témoin d'un mouvement d'humeur, assez naturel, auquel il s'était laissé aller à l'égard d'une personne qui, sans le vouloir, l'avait blessé dans un de ses préjugés religieux. J'avais témoigné que cette scène m'était pénible. Le lendemain il m'envoya chercher par M. Nathan Bacri, me faisant prier de le venir voir tout de suite. Quand j'arrivai, ce bon vieillard vint à moi, me pressa fortement la main entre les siennes, et me fit des excuses de son emportement de la veille, en me disant que je devais pardonner à un malheureux « dont le chagrin obscurcit quelquefois la tête par les nuages de pensées tristes. » Y a-t-il quelque chose de plus noble que cette conduite?

Je terminerai ces notes en racontant une anecdote qui prouve l'ingé-

niosité de sa bienveillance. M. Jouannin a dans sa charmante famille une jeune demoiselle que le pacha désira connaître. Il engagea son interprète à la lui présenter ; M. Jouannin l'amena chez le dey avec ses autres enfans. Hussein lui fit un accueil paternel , puis lui demanda son nom. « Je me nomme Fanny, répondit la jeune fille. » Fanny, en langue arabe, signifie *l'intelligence*. « Vous avez là un joli nom, répartit le dey, et qui paraît bien vous convenir. J'ai trois filles, moi ; elles sont toutes dans mon cœur ; je serreraï un peu la seconde contre la première, je placeraï l'anny entre la seconde et la troisième ; ainsi j'aurai quatre filles. » Cette délicatesse d'esprit ferait honneur, il me semble, à l'Européen le plus civilisé.

Le dey d'Alger a quitté Paris le mardi 19 octobre, à dix heures du soir. Il est parti fort triste. Il va à Nice, où il veut passer l'hiver avec toute sa famille. Avant de monter en voiture, il a désiré revoir les personnes qui lui ont montré de l'attachement pendant son séjour en France ; il a fait prévenir ceux qu'il appelait ses amis. MM. Jouannin, Nathan Bacri, Hassuna D'ghies, Ernest André et moi avons passé la soirée avec lui. Sidi Hamden est venu aussi le voir. M. Petou, député, qui a eu avec lui des relations de voisinage, lui a fait une visite d'adieu. Le dey l'a chargé de ses respects pour le président de la chambre, de ses remerciemens pour messieurs les questeurs qui ont eu des complaisances pour lui, de ses vœux pour messieurs les députés dont les travaux l'ont sérieusement occupé. Après l'échange de souhaits pour la santé et le bonheur, Hussein est monté dans une chaise de poste avec Ahmed et Moustapha. Il avait à sa ceinture son poignard enveloppé dans un foulard, et autour du corps un beau sabre suspendu à un galon d'or. Chacun de ses serviteurs portait une paire de pistolets et un long yatagan.

L'admirable tableau pour Decamps et Delacroix que ces trois figures turques calmes, graves, émues seulement par la pensée de quitter quelques personnes étrangères qui leur avaient témoigné de l'amitié ! L'admirable tableau pour moi si ma plume pouvait jamais s'élever jusqu'à devenir un pinceau !